



**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

PDR BOURGOGNE
Version : 1er juillet 2020

**ANNEXE 4
FICHE DE SYNTHESE COMPTABLE**

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT

Identification

Nom / Prénom :

En cas d'installation sociétaire : Dénomination sociale :

Forme sociétaire :

Nombre total d'associés exploitants :

% de parts sociales détenues par le bénéficiaire en fin d'exercice :

N° SIRET :

N° PACAGE :

La comptabilité

Date du dernier exercice comptable

Début :

Fin :

La comptabilité est tenue par :

Le bénéficiaire des aides

Un cabinet comptable

Un organisme professionnel agricole

Autre : à préciser :

Le bénéficiaire des aides à l'installation déclare qu'il a tenu une comptabilité de gestion correspondant aux normes du plan comptable général agricole depuis sa date d'installation figurant au certificat de conformité :

OUI

NON

2. LE REVENU DISPONIBLE					
EN CAS D'INSTALLATION INDIVIDUELLE					
	ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3	ANNÉE 4	
	Date début : Date fin :				
Excédent brut d'exploitation					
+ Produits financiers à court terme					
- Annuités des prêts long et moyen terme					
- Frais financiers des dettes court terme					Moyenne RDA
= REVENU DISPONIBLE DE L'EXPLOITATION	-	-	-	-	#VALEUR!
EN CAS D'INSTALLATION SOCIETAIRE					
	ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3	ANNÉE 4	
	Date début : Date fin :				
Excédent brut d'exploitation					
+ Rémunération du travail des associés exploitants					
+ Revenus du fermage et des mises à disposition du foncier et des bâtiments détenus par les exploitants					
- Annuités des emprunts long et moyen terme de la société, du JA et des autres associés					
- Frais financiers des dettes court terme					
- Part des bénéfices distribués aux associés non exploitants					
- Impôts fonciers et primes d'assurance des associés pour la location ou la mise à disposition du foncier et des bâtiments					
- Rémunération du capital des associés non exploitants					
= REVENU DISPONIBLE DE L'EXPLOITATION (A)	-	-	-	-	
Nombre d'associés exploitants (B)					Moyenne RDA
REVENU DISPONIBLE AGRICOLE PAR ASSOCIE EXPLOITANT (A/B)					#VALEUR!

3. MODULATIONS REGIONALES - VALEUR AJOUTEE / EMPLOI							
EN CAS DE CREATION D'ATELIER OU D'ACTIVITE DE DIVERSIFICATION							
	ANNÉE 2	ANNÉE 3	ANNÉE 4				
PBS (Produit Brut Standard) total ou CA total							
PBS de l'atelier ou CA de l'atelier							
<i>Définition de la PBS (Production Brute standard) : potentiel de chiffre d'affaires calculé par l'administration à partir d'unités de productions (effectifs ou surfaces), selon une grille régionale établie par le Service Régional d'Information Statistique de la DRAAF.</i>							
EN CAS DE MAINTIEN OU CREATION D'UN ATELIER DE TRANSFORMATION							
	SUR L'ANNEE LA PLUS FAVORABLE						
Chiffre d'affaire total							
Chiffre d'affaire d'un atelier lié à cette modulation							
EN CAS DE VENTE EN CIRCUIT COURT OU DE VENTE DIRECTE							
	SUR L'ANNEE LA PLUS FAVORABLE						
Chiffre d'affaire total							
Chiffre d'affaire d'un atelier lié à cette modulation							
EN CAS D'INSTALLATION PEU CONSOMMATRICE DE FONCIER ET A FORTE VALEUR AJOUTEE							
	ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3	ANNÉE 4			
Calcul de la valeur ajoutée sur 4 ans							

4. LES SURFACES ET LE CHEPTEL EXPLOITÉS				
	ANNÉE D'INSTALLATION	ANNÉE 2	ANNÉE 3	ANNÉE 4
SAU exploitée (au format "... ha ...ares")			
Cheptel exploité (nombre d'animaux reproducteurs pour chaque catégorie ou nombre d'animaux pour les activités d'engraissement de volailles de chair, poules pondeuses ou productions par bande d'animaux)	ANNÉE D'INSTALLATION	ANNÉE 2	ANNÉE 3	ANNÉE 4

6. VISAS							
Le bénéficiaire des aides à l'installation Fait à : <input type="text"/> Signature :				L'organisme tenant la comptabilité Fait à : <input type="text"/> Signature et cachet de l'organisme :			
<u>Remarque :</u> L'ensemble des informations nécessaires à la vérification du respect des engagements doit être mentionné par le bénéficiaire ou un prestataire. Lorsque le bénéficiaire signe seul cette fiche, il doit alors joindre à cette fiche les comptabilités de gestion couvrant les 4 années suivant la date d'installation.							
<u>Commentaires éventuels :</u>							